Image not found or type unknown

Vol dans un magasin que risque t'elle

Par **kadycha**, le **01/04/2016** à **09:12**

Bonjour,

Hier, la petite sœur d'une amie a volé dans un magasin, le magasin a appelé la police car il lui ont demandé de payer ce qu'elle a volé mais elle n'a pas pu régler la somme car elle n'avait rien sur elle.
La police la donc emmené au poste et après avoir prit sa pièce d'identité et enregistré ils l'ont relâché.
Ils lui ont tout de même signifié que le magasin n'a pas porté plainte.
Mais est ce qu'elle est désormais fiché comme délinquante et est ce que ce délit apparaitra sur son casier judiciaire? Pendant combien d'année ce délit sera enregistré à la police dans son dossier?
Nous avons un peu peur.
Merci de me répondre.

Par **youris**, le **01/04/2016** à **10:20**

bonjour,
si le magasin n'a pas déposé de plainte, l'affaire devrait s'arrêter la sauf si le procureur décide de poursuivre, en cas de récidive par exemple.
cette fille aura son nom d'inscrit dans le fichier des antécédents judiciaires pendant une durée de 5 ans.
salutations

Par **kadycha**, le **01/04/2016** à **10:39**

Merci de m'avoir répondu nous sommes un peu rassuré et cela ne risque plus d'arriver.
Merci encore

Par **kadycha**, le **01/04/2016** à **20:34**

Par contre elle est majeure est ce que son nom sera inscrit dans le fichier des antécédents judiciaires pendant 5 ans quand même ou plus?

Par **Tisuisse**, le **31/05/2016** à **10:51**

Réponse : OUI.

Par **begougbadr**, le **01/06/2016** à **22:41**

Bonjour,

Aujourd'hui, j'ai été interpellé pour vol dans un magasin. Je n'avais pas l'argent pour payer les articles alors le responsable a appelé la police. Ils m'ont emmené au poste pour prise de photos, empreintes, identité de mes parents. J'ai signé un document qui précis les articles volés. Après j'ai été libéré.

Est-ce que je risque des poursuites judiciaires ? c'est mon premier vol dans ma vie. J'ai peur, aidez moi, merci.

Par **Tisuisse**, le **02/06/2016** à **07:12**

Bonjour,

Vous avez quel âge ? Quel est le montant du vol ?

Par **youris**, le **02/06/2016** à **09:55**

bonjour,
vous risquez d'avoir un rappel à la loi mais votre nom figurera sur un fichier pendant quelques années avec ses conséquences.
salutations

Par **begougbadr**, le **02/06/2016** à **20:55**

Merci bcp pour votre réponse . j'ai 29 ans. Le montant des articles 58€.
J'ai peur que le magasin dépose une pleinte contre moi.c'était la première fois dans ma vie. Et ça sera la dernière.

Par **Tisuisse**, le **03/06/2016** à **06:31**

A votre âge (29 ans) vous n'êtes plus un gamin et le magasin va très probablement déposer

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés

une plainte pour vol (peu importe le montant de ce vol), vous serez jugé par ordonnance pénale et votre condamnation va figurer sur votre casier judiciaire. En attendant, vous êtes fiché au magasin et gare à vous en cas de récidive.

Par **begougbadr**, le **04/06/2016** à **00:41**

A votre avis je risque quoi ? Une amende ou la prison ?
Que dois-je faire maintenant ? c'est ma première fois dans ma vie et j'ai vraiment peur.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés